

BILAN DE COMPÉTENCES



MODALITÉ D'ACCÈS

- Les bilans de compétences sont ouverts à tous, sans condition d'accès.

TARIFS ET FINANCEMENT

- **1500 € TTC** pour plusieurs séances d'une durée totale de **24h**
- **Financements possibles :**
 - Compte Personnel de Formation
 - Plan de développement des compétences

DÉLAIS D'ACCÈS

- Après un premier contact téléphonique au 04 42 52 30 09, nos services vous recontactent en 24h pour vous proposer un premier rendez-vous, au plus tard 7 jours après votre appel.
- **Cet entretien est sans engagement de votre part et permet simplement de valider la demande de bilan.**

► BESOIN DE FAIRE **LE POINT** ?

**Vous voulez faire le point sur votre carrière ?
Vous vous interrogez sur vos compétences au travail ?**

Un bilan de compétences permet de :

- Valoriser **votre parcours professionnel**
- Réussir **votre projet de transition professionnelle**
- Explorer **un projet d'évolution** de carrière
- Donner **un nouveau sens** à votre vie professionnelle

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS :
04 42 52 30 09 | omi@formationmetier.fr

NOTRE ÉQUIPE

Une équipe de **20 conseillers** disposant d'une expérience confirmée en orientation, création d'entreprise, emploi, VAE et coaching vous accueille et vous accompagne

NOS AGENCES

8 agences en Région Sud :

- Aix
- Martigues
- Vitrolles
- Marseille 11^{ème}
- Marseille 13^{ème}
- La Ciotat
- Pertuis
- Manosque

▶ LE BILAN DE COMPÉTENCES EN DÉTAILS

OBJECTIFS

- Expliciter son expérience, ses choix et son projet professionnel
- Confronter ses caractéristiques personnelles aux caractéristiques du métier
- Trouver des pistes de métiers diversifiées et les prioriser
- Chercher de l'information sur le marché du travail et de la formation
- Identifier, dans son environnement, des soutiens à son projet
- Activer, élargir son réseau à des fins professionnelles



ORGANISATION GÉNÉRALE

- **En moyenne, un bilan de compétences nécessite 16h à 18h** de face à face, mais également **6h à 8h** de tests, recherches documentaires, rencontres avec des professionnels et autres démarches personnelles
- Possibilité de réaliser toute ou partie de la prestation **en distanciel**
- Le bilan de compétences est de 24 h. Ce temps est nécessaire à la démarche de réflexion et de choix stratégiques qu'impliquent le bilan. Toutefois, il peut être plus court et adapté à vos besoins. Un devis personnalisé vous sera proposé le cas échéant.

DÉROULEMENT

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Définition et analyse de la nature des besoins
- Information des conditions de déroulement du bilan ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre

PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse des motivations et intérêts professionnels (possibilité de passer le test SOSIE 2^{ème} génération)
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles / personnelles et de votre potentiel
- Détermination des possibilités d'évolutions professionnelles
- Confrontation au terrain par des enquêtes ou un stage d'immersion

PHASE DE SYNTHÈSE

- Synthèse de l'ensemble de la phase d'investigation
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant un projet de formation
- Etablissement des principales étapes de la mise en œuvre du projet

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Cette prestation est régie par la loi, Articles R.6233-32, 33, 35 à 39, R6322-56 à 60 du Code du Travail.
- Si réalisé pendant le temps de travail, nécessité de demander l'accord de l'employeur.

TAUX DE SATISFACTION

2021	2020	2019
100%	100%	100%

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- **Accès PMR**
(personne à mobilité réduite)
- **Accessibilité « tous handicaps »**
(réseau de partenaires mobilisables en appui)
- Pour plus d'information, **Hélène INGOUF** est notre **référente handicap** :
 - 04 42 50 65 61
 - hingouf@formationmetier.fr